

La Direction de l'Unité Postale de la Wilaya d'Alger zone EST

À Locaux commerciaux AADL, Bâtiment 01, 730 logements Bâb Ezzouar II – (Cité Concorde),

AVIS DE CORRECTION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF : 000216002104442

Conformément aux dispositions des articles 93 et 97 de la procédure de passation des marchés de l'EPIC « ALGERIE POSTE » La Direction de l'Unité Postale de la Wilaya d'Alger zone EST, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à La Consultation N° 23 /2024/DUPW/ALGER-EST, du:01/09/2024 portant: **Travaux De Réhabilitation Du logement d'astreinte Du Bureau de Poste EUCALYTUS et étanchéité de BP de la DUPW-ALGER-EST**, que la correction de l'erreur matérielle contenue dans la consultation publiée le :24/10/2024 sur le site web d'Algérie Poste (www.poste.dz), concernons le montant de consultation est corrigée comme suite :**5 270 391 DA** au lieu de **5 313 231.00 DA**, le reste est inchangé, Attribué provisoirement pour le même soumissionnaire comme suit :

Soumissionnaire Retenu	Numéro D'identification Fiscale (NIF)	Montant Du L'offre de Soumissionnaire TTC	Montant Du L'offre De Soumissionnaire Corrigé TTC	Le Délai	La Note	OBS
EURL ENTREPRISE DJAMI Mr :DJAMI ABDELHAKIM	000116001396182	5 313 231.00 DA	5 270 391 DA	03 mois	45/60	Le moins disant

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la Commission des Marchés de l'Unité (CMU) de la Direction de l'Unité Postale de la Wilaya d'Alger zone EST, à l'adresse susmentionnée, dans un délai de Dix (10) jours, à compter de la date de la première parution du présent avis sur le site web d'Algérie Poste (www.poste.dz), si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires non retenus qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offre technique et financière, peuvent se rapprocher de La Direction de l'Unité Postale de la Wilaya d'Alger zone EST, au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première parution du présent avis.

Alger le : 09 DEC. 2024

تفاحي عبد القادر